

— Direction des politiques régionales de santé

Service Démocratie en santé

Affaire suivie par : Camille Eyméoud / Magali Boudoux
Courriel : ars-paca-democratie-sanitaire@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 84 33

PJ : Formulaire de désignation

Date : 12 juillet 2021

Objet : Renouvellement de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de la région Paca

Mesdames Messieurs les Présidents des associations de lutte contre la précarité en région Paca

Madame, Monsieur,

Le mandat de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) arrive à son terme le 30 septembre 2021 et l'Agence régionale de santé procède actuellement à son renouvellement.

Aussi, conformément aux articles D.1432-28, 29 et 30 du code de la santé publique, **la CRSA est composée de représentants des associations de lutte contre la précarité à raison de deux représentants titulaires et deux suppléants au plus par titulaire. La désignation de ces représentants interviendra au terme d'un appel à candidatures organisé dans les conditions fixées par le Directeur Général de l'ARS, dont vous trouverez le détail en pièce-jointe.** Je vous propose de relayer cet appel à candidature, le cas échéant, auprès de vos adhérents. La date limite de candidature est fixée au 20 août.

Le service démocratie en santé, chargé du secrétariat de la conférence reste à votre disposition pour toute question au 04 13 55 83 74 / 84 33 ou à l'adresse mail suivante : ars-paca-democratie-sanitaire@ars.sante.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice des politiques régionales
de santé



Géraldine TONNAIRE